

Réf: Dossier N° 039349

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAHEL EMMANUELLE » en abrégé « S.E »

Siège social Abidjan, Cocody, RIVIERA 2, Lot 15-16, Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du lundi 20 septembre 2021 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le lundi 20 septembre 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAHEL EMMANUELLE » en abrégé « S.
E »

Objet : Commerce général, Operations financières et commerciales import-export, Transfert électronique, Commerce international, Communication évènementiel, Diverses prestations.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Siège social : Abidjan, Cocody, RIVIERA 2, Lot 15-16, Ilot 4

Dirigeant(s) : Mlle COULIBALY ANDREE EMMANUELLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-05428 du 20/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26332/GTCA/RC/2021 du 20/09/2021

